

Image not found or type unknown



Visite du bailleur de l'appt avant que je sois parti

Par **lambo33**, le **24/01/2013** à **14:33**

Bonjour , j'ai donné mon préavis pour partir de la maison ou je suis en location .
Est ce que le propriétaire a le droit de faire visiter la maison pour la relouer avant que je sois parti ?

Par **vanceslas**, le **24/01/2013** à **17:13**

Bonjour oui 2 heures par jour les jours ouvrables à défaut d'accord entre les parties les visites auront lieu entre 17 h et 19 h c'est inscrit dans le bail que vous avez signé bonne soirée